



Brassage U15 & U18 Féminines

U15F & U18F brassage : MODALITÉS et ORGANISATION

Article 1 : Licenciées

1. Les brassages U15F sont **réservés aux joueuses licenciées U13F – U14F – U15F**. Possibilité de **surclasser 3 U13F**. Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées ci-dessus.
2. Les brassages U18F sont **réservés aux joueuses licenciées U15F – U16F – U17F – U18F**. Possibilité de **surclasser 3 U15F**. Pas de surclassement autorisé en dehors des catégories citées ci-dessus.
3. Obligation de présenter les licences le jour de la compétition (via smartphone : application « Footclub compagnon » ou impression papier du listing des licenciées via Footclub)

Article 2 : Engagement des équipes

1. Les brassages U15F & U18F Foot à 11 sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
Chaque équipe pourra être composée de **11 joueuses** et de **3 remplaçantes maximum**.
2. Les brassages U15F Foot à 8 sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
Chaque équipe pourra être composée de **8 joueuses** et de **4 remplaçantes maximum**.
3. Les brassages U18F Foot à 7 sont ouverts aux **équipes féminines** affiliées au District du Finistère de Football et à la Ligue de Bretagne de Football (LBF).
Chaque équipe pourra être composée de **7 joueuses** et de **4 remplaçantes maximum**.
4. Nombre de mutées : **4 maximum (dont 1 hors période)**.

Article 3 : Organisation de la compétition

<u>U15F Foot à 8 & U18F Foot à 7</u>	<u>U15F & U18F Foot à 11</u>
Les matchs se pratiquent en Foot à 7/8. • 1ère journée de brassage : le samedi 19 septembre • 2ème journée de brassage : le samedi 26 septembre • 3ème journée de brassage : le samedi 3 octobre • 4ème journée de brassage : le samedi 10 octobre	Les matchs se pratiquent en Foot à 11. • 1ère journée de brassage : le samedi 19 septembre • 2ème journée de brassage : le samedi 3 octobre • 3ème journée de brassage : le samedi 10 octobre



Le temps de jeu pour chaque rencontre :

- U15F Foot à 8 : Match de deux fois 35 minutes (Ballon : T5)
- U15F Foot à 11 : Match de deux fois 40 minutes (Ballon : T5)
- U18F Foot à 7 : Match de deux fois 35 minutes (Ballon : T5)
- U18F Foot à 11 : Match de deux fois 45 minutes (Ballon : T5)

Compétition Championnat selon la formule échiquier

Toutes les équipes engagées sont placées dans une poule unique

Tirage au sort de la première journée

Ce tirage au sort détermine l'ordre de la première rencontre

Soit 1 contre 2, 3 contre 4, 5 contre 6, 7 contre 8, 9 contre 10, 11 contre 12, 13 contre 14, 15 contre 16 ...

Pour la 2°, 3° et 4° journée, l'ordre des rencontres est donné par le classement de la journée précédente ou des journées précédentes toujours comme suit :

Equipe classée 1° contre 2°

Equipe classée 3° contre 4°

Et ainsi de suite 5° contre 6° puis 7° contre 8° ...

Aucune équipe ne rencontre 2 fois le même adversaire, le cas échéant elle rencontre l'équipe suivante du classement

En cas de nombre impair, 1 équipe sera exempte (dernière équipe à partir de la journée 2)

A l'issue de chaque journée, un classement aux points est établi

Ce classement se fera par addition des points décomptés comme suit :

- Match gagné 3 points
- Match nul 1 point
- Match perdu 0 point
- Match perdu par pénalité moins 1 point

Pour un match perdu par pénalité, le score sera de 3 à 0 à moins que le score acquis sur le terrain ne soit plus favorable au club vainqueur. Les buts marqués par l'équipe fautive sont annulés.

Pour établir le classement, en cas d'égalité, entre deux ou plusieurs équipes celles-ci seront départagées par application dans l'ordre des critères ci-dessous :

- Classement particulier aux points au prorata du nombre de matches joués
- Différence de buts marqués et encaissés (différence de buts du classement particulier)
- Différence de buts marqués et encaissés sur ensemble de la compétition

Les groupes de championnats seront élaborés selon les résultats des brassages. L'objectif de ces journées est de mettre en place des championnats équilibrés.

Article 4 : Feuille de match

La feuille de match informatisée est systématiquement utilisée pour toutes les rencontres brassages départementaux U15F & U18F.



La FMI doit impérativement être transmise dans les 4 heures suivant la rencontre, en cas de non-utilisation de la FMI ou de retard dans l'envoi de celle-ci une pénalité financière sera appliquée.

Article 5 : Encadrement

1. **La personne en charge de l'équipe U15F, devra être licenciée** (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) **pour la saison en cours** (CFF2 ou [CFI U10-U13](#) souhaité).
2. **La personne en charge de l'équipe U18F, devra être licenciée** (dirigeant(e) ou éducateur(trice)) **pour la saison en cours** (CFF3 ou [CFI U14-U19](#) souhaité).

Article 6 : Arbitrage

1. L'arbitrage à la touche sera assuré par les **joueuses remplaçantes (à tour de rôle)**, accompagnée par un dirigeant.
2. L'arbitrage des rencontres (au centre) sera effectué par **le club recevant**.

Article 7 : Règlements Généraux

1. Les règlements de la FFF et de la LBF sont applicables pour tous les cas non prévus au présent règlement et notamment, réserves et réclamations.

La Commission Sportive Féminine
District de Football du Finistère